



Info bulles n° 45 journal de l'ASR

juin 2024

Edit'eau

Le mois de mai est souvent la reprise pour beaucoup d'entre vous. Les ponts (Ascension, 1^{er}, pentecôte) sont autant de longs week end qui se préparent. Retrouver son équipement, et ne rien oublier est l'objectif de la première plongée de l'année.

Sous l'apparence décontractée, il règne une certaine fébrilité. Je vous rassure, l'eau de mer est toujours salée quoiqu'en disent les complotistes. Ne rigolez pas, il est annoncé qu'un jeune sur dix croit que la Terre est plate, remarquez, 100% d'entre eux ne savent pas ou est Vierzon. Quant à l'homme qui a marché sur la Lune...je n'ose imaginer le résultat du sondage.

Donc notre eau de mer, elle, est bien salée (NaCl NA= sodium, Cl chlorure). D'où la nécessité de rincer à l'eau douce le matériel. Elle vous attend. Ce n'est pas parce que l'on est ses invités sous marins privilégiés, que l'on a tous les droits.

La plongée c'est du respect. Respect de cette nature, de la météo, de vos équipiers, de votre forme physique. Votre entourage ne parle pas de votre activité, il reste attentif à votre évolution, de vos rencontres marines ou autres. Il sait que cette activité n'est pas si bénigne que ça et nécessite des précautions auxquelles il faut s'entourer pour y trouver un « nirvana ».

En parlant de ce dernier, certains d'entre vous ont déjà eu cet état de béatitude après une excursion dans le monde de Nemo.

En tout cas, si vous ne l'avez pas encore rencontré, cette béatitude, les prochaines plongées pourraient bien vous la faire connaître. Simple comme un regard, simple comme une sensation, simple comme un échange, le tout, respirez doucement et, surtout contemplez.

Philippe cier

TIV (prononcez Tehivé)

Les bouteilles avec lesquelles vous respirez en plongée, sont soumises tous les ans à une visite annuelle.

Pourquoi ? Par Qui ? Comment ça se passe ? Ou ? quand ?

Certains connaissent bien ce qu'est le TIV. En jargon de plongeur cet acronyme veut dire Technicien d'inspection Visuel.

Nous avons obligation de (nous les clubs) « visiter » les bouteilles de plongée et celles des adhérents un fois par an. Cette visite à pour but de contrôler l'état de la bouteille et de sa robinetterie.

Il ne vous viendrait pas à l'idée de boire dans une bouteille rouillée, eh bien la bouteille de plongée c'est pareil.

En réalisant la visite annuelle au sein du club, le propriétaire du bloc, n'a pas obligation de rééprouver celle-ci tous les 2 ans. Cela lui permet de rester 6 ans sans passer la requalification. Quand on sait combien coûte une intervention faite la plupart du temps par la SATS de Mauron, on comprendra l'utilité de ce « service » club.

Une bouteille en mauvais état, suspecte, robinetterie non conforme au constructeur doit être retirée de la circulation sous peine d'être dangereuse, pour le manipulateur du compresseur, mais aussi et surtout du propriétaire.

N'oublions pas que l'air contenu est soumis à une pression de 200bars ; soit 200kg sur un petit cm². Rappelons que vos pneus de voiture le sont à 3 bars. Un pneu qui éclate fait des dégâts, alors imaginez ne bouteille de plongée. On vérifie l'état des filets (vissage robinetterie) abimés, des parois de bouteilles. On ne met pas n'importe quelle robinetterie sur un bloc/bouteille.

Donc on ne trafique pas cet objet, et on n'adapte pas n'importe quoi.

Quand doit-on faire réviser la bouteille au sein du club. ?

Pour qu'un adhérent fasse contrôler son matériel, il doit être licencié pour l'année à venir au 31 décembre. (Exemple avoir sa licence 2024 avant le 31/12/2023). Le contrôle TIV se passe en début d'année pour l'ASR. (fin février/début mars).

Signifiant la fin de l'hiver , c'est l'occasion de passer une journée sympa, marquant la reprise de l'activité.

Quel contrôle faisons-nous ? ?

Après l'avoir vidée de son air sous pression, La visite est visuelle. On regarde le fond et les parois (interne et externe) traces de rouilles/chancres creusés par la rouille, le goulot (abimés ou pas), l'état des pas de vis avec du matériel adapté.

Nous suivons des fiches pré imprimées pour nous guider dans cette inspection. Le TIV signera cette fiche et sera responsable de son action.

Une grille d'évaluation va permettre de valider la remise en service de la bouteille. En gros il y a 4 options.

1-Tout est « ok » donc, Valide ;

2 »un peu de travail sur les parois par exemple : en attente de validation ;

3-Requalification : après 6 ans, ou doute sur l'état.

4-Destruction. Retrait définitif du stock.

Quelquefois nous utilisons un appareil pour retirer la fine couche de rouille qui pourrait apparaître.

Pourquoi cette rouille ? Cela peut provenir du compresseur mais c'est très rare vu les contrôles imposés,

Cela vient de l'air pulsé dans la bouteille au moment du gonflage. N'oublions que l'eau salée ne fait pas de cadeau à l'acier sous l'action de cet air, si une goutte d'eau se trouve sur son passage, elle est pulvérisée sur les flancs intérieurs et le fond.. C'est pourquoi en fin de plongée, il doit rester au moins 30 bars, car l'eau peut s'infiltrer si celle-ci a été « séchée » , plus fréquent, ne pas avoir purgé la robinetterie juste après la plongée et avant gonflage.

Les TIV se regroupent dans une des salles prêtées par la mairie d'Arzon, pour effectuer cette opération minutieuse.

Qui peut opérer ? Les personnes formées et validées par une formation reconnue. En fait, tous les adhérents peuvent demander à s'inscrire pour une journée de formation. C'est une autre forme de participation au sein du club.

Un conseil, avant d'acheter une bouteille de plongée, renseignez vous auprès des TIV du club.

Compresseur ASR

Gilbert avait fait un article technique présentant l'utilité d'un compresseur (n° d'infobulles 2023)

A ce jour, cet appareil est installé au Riellec.

Eric Coulon, Yannick Quatrevaux, Gilbert Deschamps et la famille Legros, ont permis de mettre en place ce compresseur si indispensable à notre vie de club. Eric et Yannick ont gérés l'électricité, Gilbert l'aménagement avec Philippe Legros.

Pour utiliser cet appareil, une formation a été délivrée à tous les DP. Ils sont les seuls autorisés aux gonflages via les bouteilles « tampons ». A ce jour, Eric Yannick et Gilbert sont les seuls à utiliser la mise en marche du compresseur alimentant les bouteilles tampons.



Eric et Yannick et Yannick L

A la suite de cette formation, une petite soirée a été organisée autour d'une plancha au Riellec.

Pour le transport des bouteilles, quelquefois plus de 10, l'utilisation des voitures perso, devenait un peu compliqué. Hugo et Philippe, nous ont mis a disposition un véhicule spécialement pour ce transport entre le Redo et Riellec. Il est jaune. Merci à eux.



Gilbert

2025 ASR a 30 ans

Votre club, aura 30 ans en 2025. De l'eau s'est écoulée à Port Navalo. A 400 millions de m3 par marée, on peut comprendre que la visibilité n'est pas toujours au top. En 1995, le téléphone passe à 10 chiffres, les premiers ordinateurs de plongée apparaissent, on est encore au minitel pour chercher une adresse..



Nous devons fêter les 25 ans du club, mais la covid est passée par là. Alors **30 ans**, c'est une date à ne pas louper.

L'ASR profitera du samedi **7 juin 2025** après la semaine du Golfe pour cette occasion. Une salle sera demandée à la municipalité d'Arzon pour une soirée. Mais pourquoi ne pas y associer des photos, des vidéos, une expo de matériel vintage, se terminant par un repas (plongeurs et conjoints) (date à réserver sur vos planning dès maintenant).

Vous avez des idées, des propositions. Faites nous les parvenir et pourquoi pas de se joindre au comité de pilotage pour mener à bien ce projet. Je serai ravi que l'on soit un petit groupe, même si vous n'avez commencé la plongée depuis peu, nous sommes persuadés que vous avez d'autres compétences. J'ai déjà une réponse positive, mais à plusieurs, ce sera plus productif.

Voici mon adresse mail (le même que la bio) phcier@wanadoo.fr

PN1 deviennent des N1

La formation se termine. La piscine ferme ses portes à notre activité pour la reprendre début octobre 2024. Nous sommes heureux en tant que formateurs, d'avoir pu valider tous les préparants N1 de cette année. Les conditions météo, la visibilité n'a pas aidé, mais ils se sont bien défendus dans ces conditions un peu spéciales.

Benoit, Delphine et Pierre-Yves ont remis ces diplômes sur la plage de Landrezac. Soirée apéro vers 18h00, sous un soleil radieux ou chacun avait fait de son mieux pour remplir des estomacs affamés.

Après ces heures sur le bassin, il faut sauter le pas, et l'expérience commence aux premières sorties en mer.

La question pour les formateurs est qu'une fois le diplôme en poche, une fois la joie passée, est ce que nos diplômés vont continuer l'aventure en plongeant avec l'ASR ou ailleurs ? ou , deviendra-t-il seulement un trophée de plus accroché à un mur ou dans un tiroir?

En tout cas, même si certains s'éloignent de notre activité pour différentes raisons, nous espérons qu'ils ont passé un bon moment.

Quant aux nouveaux N1, il est nécessaire de parfaire leurs acquis, l'expérience (disais-je plus haut), l'aisance s'acquiert en pratiquant. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site du club « ASR plongée », vous y trouverez le calendrier et la possibilité de s'inscrire aux plongées ou activités dans le calendrier en cliquant simplement sur « inscription ».



A l'eau maintenant !!!

L'ASR a de nouveaux N2

Charlotte, Christophe et Philippe ont mené à bien cette formation un peu plus compliquée que ne l'est le N1. Ils ont fait preuve de volontarisme, d'obstination et de sérieux. Car être un N2 c'est être responsable de sa palanquée de la surface à la zone des 20m, et bien se conduire dans la zone des 40m.

Elle et ils..... ont buché la théorie. Elle et ils.. ont travaillé les remontées/assistances etc.

Bravo à eux 3.

Une formation à part : le N3

L'ASR s'est essayé à proposer cette formation. Le N3 c'est l'autonomie à 60m. donc on ne rigole pas. Vu la difficulté d'organisation et d'après l'expérimentation, je pense qu'elle ne sera pas renouvelée en l'état.



Ils regardent pour le N4 !!! Eric r (abst)

Le N3 c'est l'antichambre du N4, et devenir N5 (directeur de plongée). Avec le N3, c'est le plaisir de ne pas être limité à la profondeur. (épaves, etc). C'est surtout gérer son air et ses paliers avec la même attitude que N2 pour ses coéquipiers.

L'ASR a donc délivré à Nathalie, Benoit, Delphine et Eric Renoux ce super diplôme. A leur première plongée entre eux, il est inutile de souligner leur satisfaction de ne plus avoir de limites (sauf le temps décidé par le DP car on ne va pas y passer la nuit quand même). Respect.

Nous aurons une pensée pour l'encadrement durant ces formations. Chacun sait ce que cela représente comme investissement.

Cépéhache

Bio/ environnement

Vous l'avez déjà rencontré dans le golfe

Connaissez-vous cet animal ?

ou celui-ci ?



Vous plongez régulièrement, mais à part les poissons et les crevettes, vous ne remarquez pas ce qu'il y a autour. Dans notre Golfe, il y a beaucoup d'espèces. Pourquoi lors d'une prochaine plongée ne pas essayer de vous familiariser déjà avec ces deux espèces.

En association avec le club de Vannes : les Vénètes, nous mettons en place des cours de bio la saison prochaine pour vous permettre de vous y retrouver. C'est très convivial. Cette année cela se passait le mardi soir à 20h00 (d'octobre à avril) , et pour la saison prochaine ce sera pareil je pense. Le prix de cette formation défie toute concurrence, puisque celui demandé est celui de votre présence.

Avec cette formation vous ne plongerez plus en mode « aveuglé » et vous serez surpris de ce que vous y découvrirait.

Pré inscriptions possible auprès de Philippe Cier.

Trésorier (Gilbert)

C'est un travail de fond, omniprésent, travail dans l'ombre. Le trésorier, est le garant des finances du club, maîtrise des dépenses, subventions, etc.

Prenons par exemple l'activité plongée du club.

Le suivi des plongées est réalisé sur la feuille de sécurité. Cette feuille indique le lieu, les palanquées, les paramètres de vos plongées etc, mais il existe aussi une autre feuille, celle des recettes réalisées lors de vos sorties. Cette feuille permet au trésorier d'avoir *une clé de répartition* pour sa comptabilité.

Tout d'abord c'est quoi une clé de répartition ?

C'est un moyen à partir duquel, un montant global payé par un chèque (par exemple) va alimenter un ensemble de chapitres comptables liés à l'activité.

(exemple) un plongeur N2 s'inscrit au club sans formation, avec assurance et opte pour une carte de 5 plongées. Dont la première hors golfe et achètera un tee short club.

Seulement voilà, le trésorier n'est pas toujours sur place pour tout noter. Pour ne pas qu'il perde ses cheveux et, afin de reconstituer sa compta, Cette feuille que nous prenons le temps de bien remplir, lui permettra d'alimenter les chapitres en question. Ce travail de fourmi permettra d'avoir des comptes « propres » au moment de présenter le bilan le plus précis au moment de l'AG. Cela permet aussi de connaître le fonctionnement et les possibilités d'améliorations pour l'avenir du club. Cela permet d'anticiper des dépenses (renouvellement du matériel, entretien du bateau etc).

Lors de l'AG, le fait de parler de chiffres n'est pas la partie facile de ce moment. Cela demande d'avoir des explications si des questions sont posées.

C'est vrai qu'avec « les camemberts » c'est un peu plus digestes.

Saluons notre trésorier pour ce travail.

Info bulle peut servir pour des petits mots que vous voudriez transmettre ou photos plongée de vos vacances , et même, oseriez vous insérer un article ?

Philippe Cier